



Dossier suivi par :

JPicard/INAL  
Standard  
05.96.50.64.65  
Téléphone  
05.96.50.82.55  
Fax  
05.96.50.09.13  
Mel  
mfadelaide@acajou2.com  
Quartier Acajou  
97232 Le Lamentin  
Site Internet  
[www.acajou2.com](http://www.acajou2.com)

# BOURSES NATIONALES D'ETUDES DE SECOND DEGRE DE LYCEE (2018-2019)

## Objet : Campagne en ligne 2018-2019

La campagne en ligne annuelle de bourses de lycée pour 2018-2019 est ouverte

### A L'attention des élèves NON BOURSIERS

Les élèves non boursiers des classes de **seconde et première** peuvent faire une demande de bourse nationale.

L'octroi de la bourse aux lycéens est évalué en fonction des ressources et des charges des familles.

**DEUX (2)** justificatifs sont obligatoires pour l'examen de toute demande de bourse au titre de la rentrée 2018-2019 :

- **l'avis d'impôt 2017 sur les revenus de l'année 2016** (copie intégrale recto-verso).

- **l'attestation récente de prestation de la Caisse d'Allocation Familiale** (indiquant les personnes à charge dans le foyer).

La priorité est toujours placée sur les demandes en ligne. Toutefois nous mettons à disposition des familles des dossiers papiers si certaines ont du mal à s'approprier la démarche en ligne. Les familles qui désirent faire une demande peuvent retirer un dossier à l'intendance du lycée (du lundi au vendredi) de **9 h à 11 h** (bureau fermé le mercredi). Vous pouvez également le télécharger sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/>

- Rubrique : lycée
- Etre parent d'élèves au lycée
- Aides financières au lycée

Afin de permettre un traitement rapide des demandes de bourse, la date limite de dépôt des dossiers, est fixée au **Mercredi 20 juin 2018.**



M.C. HARDY-DESSOURCES